

LE PLAN D'ACTION ÉCONOMIQUE DU CANADA

LE BUDGET EN BREF DE 2009

Le ministre des Finances
L'honorable James M. Flaherty, c.p., député

LE 27 JANVIER 2009



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (2009)
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire
ce document doit être adressée à Travaux publics
et Services gouvernementaux Canada.

On peut obtenir des exemplaires en s'adressant au :

Centre de distribution
Ministère des Finances Canada
Pièce P-135, tour Ouest
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0G5
Téléphone : 613-995-2855
Télécopieur : 613-996-0518

Ce document est diffusé sur Internet à l'adresse suivante : www.fin.gc.ca.

This document is also available in English.

No de cat. : F1-23/2009-2F
ISBN 978-0-662-09949-9



Le budget de 2009 – Le Plan d’action économique du Canada

Introduction

Notre monde traverse une période hors de l’ordinaire. Les Canadiennes et les Canadiens partagent l’avis général voulant qu’une situation d’exception exige des mesures exceptionnelles.

Le budget de 2009 aidera le Canada à relever les défis de l’heure. Il vise à protéger notre pays d’une menace économique immédiate tout en prévoyant les solutions dont nous avons besoin pour garantir notre croissance et notre prospérité à long terme.

Des Canadiens de toutes les régions ont commencé à ressentir les effets de la crise économique mondiale qui s’aggrave. Ils craignent pour leurs emplois, leurs épargnes durement acquises et leurs maisons. Ils s’inquiètent pour leurs familles, leurs entreprises et leurs collectivités.

Remplir l’engagement pris par le Canada au G20

Le Canada n’agit pas seul, mais de manière concertée, en étroite collaboration avec les autres pays industrialisés. Les économies du monde entier sont plus intégrées que jamais. Et ce n’est qu’en prenant des mesures concertées pour dynamiser la croissance économique mondiale que chacun des pays pourra tirer le maximum de ses efforts. Les mesures que le gouvernement annonce dans le présent budget remplissent l’engagement pris par le Canada, au récent sommet des dirigeants du Groupe des Vingt (G20), de stimuler rapidement la demande intérieure tout en préservant sa viabilité financière à long terme.

Le Fonds monétaire international a suggéré aux pays qui sont en mesure de le faire d’injecter dans leur économie une stimulation correspondant à 2 % de leur produit intérieur brut (PIB) afin de réduire les effets dommageables de la récession mondiale. Le Canada doit faire sa part.

Il est maintenant évident que le Canada est entré en récession. Il l’a fait après les autres pays du Groupe des Sept (G7), et la récession y est moins profonde qu’ailleurs dans le monde. Non seulement le budget de 2009 aidera les Canadiens touchés par la crise actuelle, mais il permettra au Canada de ressortir encore plus fort de cette récession.



Consulter les Canadiens

Le gouvernement a entendu les préoccupations des Canadiens. Pendant qu'il préparait le budget de 2009, il a mené des consultations sans précédent. Il a consulté les provinces et les territoires. Il a examiné les points de vue d'économistes du secteur privé, d'universitaires, de dirigeants d'entreprises et des milliers de Canadiens qui ont pris part à des consultations en ligne. Le ministre des Finances a également demandé l'avis de son Conseil consultatif sur l'économie et des députés de tous les partis. Le budget de 2009 est le fruit de ce vaste effort de consultation.

Le budget de 2009 tient compte de l'avis général des Canadiens, qui considèrent que le gouvernement doit fournir une puissante stimulation économique pour favoriser la croissance et rétablir la confiance dans notre économie. Le Plan d'action économique repose sur trois grands principes : la stimulation doit être rapide, ciblée et temporaire.

Rapide. Le Canada est en récession aujourd'hui. Les mesures de soutien de l'économie doivent commencer d'ici 120 jours pour être vraiment efficaces.

Ciblée. Les mesures destinées aux entreprises et aux familles canadiennes qui connaissent les plus grandes difficultés sont celles qui feront le plus augmenter l'emploi et la production au Canada.

Temporaire. Le Plan d'action économique doit cesser progressivement lorsque l'économie se rétablira, afin d'éviter des déficits structurels à long terme.

Le Plan d'action économique du gouvernement injectera près de 30 milliards de dollars dans l'économie canadienne, soit 1,9 % du PIB du pays.

Il créera ou maintiendra près de 190 000 emplois au Canada.

Améliorer l'accès au financement et renforcer le système financier canadien

Le budget de 2009 commence là où a débuté la récession mondiale, c'est-à-dire avec les marchés financiers. Il fournit jusqu'à 200 milliards de dollars, au moyen du Cadre de financement exceptionnel, afin d'améliorer l'accès des consommateurs au crédit et de permettre aux entreprises d'obtenir le financement dont elles ont besoin pour investir, croître et créer des emplois.



Le gouvernement prend également des mesures, de concert avec les provinces et les territoires intéressés, pour mettre sur pied un organisme unique de réglementation des valeurs mobilières au Canada afin de simplifier le système réglementaire, de réduire les coûts et d'attirer des investissements dans nos marchés financiers.

Mesures pour aider les Canadiens et stimuler les dépenses

Le gouvernement prévoit 8,3 milliards de dollars pour la Stratégie canadienne de transition et d'acquisition des compétences. Il accordera ainsi un appui supplémentaire aux Canadiens qui ont perdu leur emploi, notamment en bonifiant l'assurance-emploi et en injectant des fonds additionnels dans la formation et le développement des compétences. Ces mesures aideront les Canadiens à obtenir de meilleurs emplois et contribueront à doter le Canada d'une main-d'œuvre plus souple et compétente, qui lui procurera un avantage concurrentiel dans l'économie mondiale.

Le budget de 2009 ajoute au bilan éloquent du gouvernement en matière d'allègement fiscal. Afin de stimuler davantage l'économie et d'aider les Canadiens à faire face à la récession mondiale, il prévoit des allègements de l'impôt sur le revenu des particuliers totalisant 20 milliards de dollars en 2008-2009 et au cours des cinq années financières suivantes.

Mesures pour stimuler la construction domiciliaire

Le gouvernement prévoit 7,8 milliards de dollars afin de construire des logements de qualité, de stimuler le secteur de la construction, d'encourager l'accession à la propriété et de rehausser l'efficacité énergétique. Les mesures comprennent les suivantes : un crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire, qui donnera un allègement d'impôt pouvant atteindre 1 350 \$ à quelque 4,6 millions de familles canadiennes; jusqu'à 750 \$ en allègement d'impôt pour les personnes qui achètent une première habitation; des fonds pour la rénovation éconergétique; des investissements dans les logements sociaux pour aider les Canadiens à faible revenu, les aînés, les personnes handicapées et les Autochtones; et des prêts peu coûteux aux municipalités.



Mesures immédiates pour l'infrastructure

Le budget de 2009 prévoit l'accélération et l'expansion de récents investissements fédéraux historiques dans l'infrastructure, en injectant près de 12 milliards de dollars sur deux ans en guise de nouveau financement aux fins de stimulation des projets d'infrastructure, afin que le Canada ressorte de la crise économique actuelle avec une infrastructure plus moderne et plus écologique.

Il s'agit notamment de fonds pour des projets prêts à réaliser qui pourront démarrer d'ici la prochaine saison de construction. Ces projets viseront entre autres des routes, des ponts et des infrastructures liées à l'énergie propre, l'accès Internet à haute vitesse et les dossiers de santé électroniques, d'un bout à l'autre du pays.

Mesures pour soutenir les entreprises et les collectivités

Le budget de 2009 protège les emplois et appuie l'adaptation sectorielle pendant cette crise exceptionnelle en prévoyant une aide supplémentaire de 7,5 milliards de dollars pour les secteurs, les régions et les collectivités touchés. Il prévoit notamment une aide ciblée pour les secteurs de l'automobile et de la fabrication et pour le secteur forestier, ainsi que le financement de nouvelles technologies de l'énergie propre.

Protéger notre avantage financier

Un large consensus s'est dégagé pendant le processus de consultation budgétaire : un déficit temporaire est le seul choix qui s'offre au Canada pour protéger son économie et investir dans sa croissance future.

Une grand nombre des mesures présentées dans le budget de 2009 sont exceptionnelles, mais elles n'en sont pas moins conformes au plan économique à long terme du gouvernement, *Avantage Canada*.

Le gouvernement a suivi ce plan à long terme en accordant des réductions d'impôt aux familles et aux entreprises, en diminuant la dette et en investissant dans le savoir et l'infrastructure. Il a également pris des mesures pour protéger les entreprises et l'économie du Canada dès 2007, au début de la crise financière mondiale.

Grâce à ce plan d'action, le Canada est bien mieux placé que la plupart des autres pays pour traverser la crise. Nous pouvons nous permettre de dépenser les sommes nécessaires pour garantir notre prospérité future.

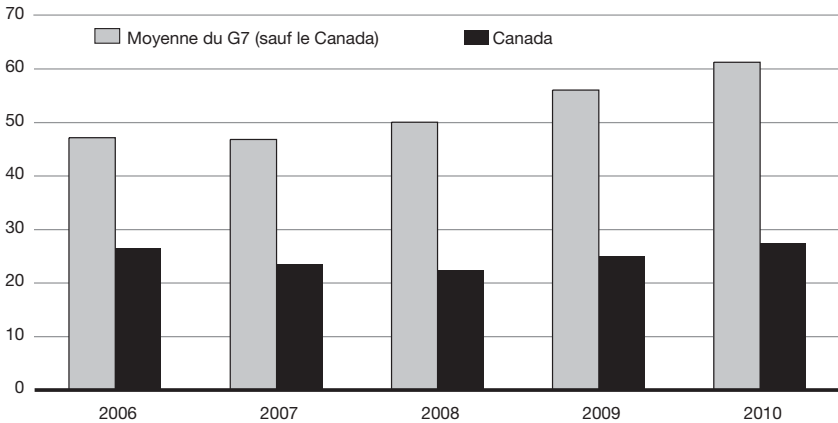


Le gouvernement protégera l'avantage financier du Canada en concentrant les dépenses sur les deux prochaines années de façon à rétablir rapidement l'équilibre budgétaire. Le Canada pourra ainsi sortir de la récession dans une situation économique et financière au moins aussi solide que celle dont il jouit aujourd'hui comparativement à d'autres pays.

Graphique 1

Ratio de la dette nette au PIB, Canada et moyenne du G7

% du PIB



Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 84 (décembre 2008). Les projections de l'OCDE ont été rajustées afin de prendre en compte les mesures des plans de stimulation annoncés depuis novembre 2008; les estimations relatives aux plans de stimulation proviennent de différentes sources gouvernementales nationales. Les données ne tiennent pas compte des garanties de crédit ou des prêts. Les mesures du plan de stimulation des États-Unis s'élèvent, selon l'hypothèse appliquée, à 825 millions de dollars américains, répartis à parts égales entre 2009 et 2010.

Bâtir un Canada plus fort

Grâce au Plan d'action économique, le Canada sortira de la récession en disposant d'une infrastructure plus moderne et plus écologique, d'une main-d'œuvre plus qualifiée, d'impôts et de taxes plus faibles et d'une économie plus concurrentielle.

Dans le budget de 2009, le gouvernement protège le Canada que nous avons bâti ainsi que nos valeurs communes, tout en investissant dans les assises d'une croissance économique à long terme.



Faits saillants

Évolution récente et perspectives de l'économie

- ✓ L'économie mondiale traverse la récession la plus synchronisée de l'après-guerre, et la crise qui touche les marchés financiers est la pire du genre depuis les années 1930.
- ✓ Le ralentissement économique est particulièrement évident aux États-Unis et dans d'autres économies avancées où les perspectives se sont grandement détériorées au cours des derniers mois, mais il est aussi de plus en plus manifeste dans les économies de marché émergentes.
- ✓ Les prévisions d'un ralentissement de la croissance mondiale ont fait en sorte que les prix de nombreux produits de base provenant du Canada ont continué de baisser.
- ✓ Les marchés mondiaux du crédit continuent d'être fortement perturbés, les conditions du crédit demeurant resserrées tant sur le plan du coût que de la disponibilité.
- ✓ Par conséquent, les économistes du secteur privé ont revu nettement à la baisse leurs prévisions pour l'évolution du PIB réel et du PIB nominal au Canada depuis la publication de l'*Énoncé économique et financier* :
 - À l'heure actuelle, les prévisionnistes du secteur privé s'entendent généralement sur le fait que l'économie canadienne est entrée en récession au quatrième trimestre de 2008 et que cette récession s'étendra sur trois trimestres.
 - On s'attend maintenant à une contraction de 0,8 % du PIB réel en 2009, comparativement à une croissance de 0,3 % au moment de l'Énoncé.
 - On s'attend à une contraction de 1,2 % du PIB nominal en 2009, comparativement à une croissance de 0,8 % au moment de l'Énoncé.
- ✓ Les perspectives pour le PIB réel et le PIB nominal comportent toujours un important risque à la baisse.



- ✓ Compte tenu de ce risque, le gouvernement considère qu'il est approprié de réviser à la baisse, dans son hypothèse de planification budgétaire, la prévision moyenne du secteur privé pour le PIB nominal. L'hypothèse de planification prévoit ainsi une contraction de 2,7 % du PIB nominal en 2009, plutôt que la prévision moyenne d'une contraction de 1,2 % du secteur privé.
- ✓ L'hypothèse de planification budgétaire pour le niveau du PIB nominal est donc inférieure d'environ 30 milliards de dollars aux prévisions du secteur privé pour 2009 et 2010.
- ✓ Le gouvernement continuera d'évaluer les changements dans la situation économique afin de déterminer s'il convient de maintenir le rajustement pour le risque dans les budgets et mises à jour économiques et financières à venir.

Le Plan d'action économique du Canada

Améliorer l'accès au financement et renforcer le système financier canadien

Améliorer l'accès au financement

Le gouvernement comble les lacunes sur les marchés du crédit en accordant jusqu'à 200 milliards de dollars par l'entremise du Cadre de financement exceptionnel afin de faciliter l'accès au financement pour les entreprises et les ménages canadiens. À cette fin, le gouvernement :

- ✓ consacre 50 milliards de dollars de plus au Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés, de manière à porter le total des crédits de ce programme à 125 milliards. Les prêteurs disposeront ainsi d'un financement stable à long terme qui leur permettra de continuer d'accorder du crédit aux entreprises et aux consommateurs canadiens;



- ✓ mobilise des fonds supplémentaires de 13 milliards de dollars en augmentant la marge de manœuvre et en renforçant les capacités des sociétés d'État à vocation financière, à savoir la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Exportation et développement Canada et la Banque de développement du Canada. Cela comprend une somme additionnelle d'au moins 5 milliards dont l'octroi sera facilité par une meilleure collaboration entre ces sociétés d'État et les institutions financières du secteur privé dans le cadre du nouveau Programme de crédit aux entreprises;
- ✓ augmente le montant maximal des prêts que peut obtenir une petite entreprise en vertu du Programme de financement des petites entreprises du Canada;
- ✓ établit la Facilité canadienne de crédit garanti, dotée d'un montant pouvant atteindre 12 milliards de dollars, pour appuyer le financement des véhicules et du matériel acquis par les consommateurs et les entreprises;
- ✓ prolonge le délai d'émission d'instruments garantis par la Facilité canadienne d'assurance aux prêteurs, qui aide à faire en sorte que ces derniers ne soient pas désavantagés par rapport à leurs concurrents lorsqu'ils tentent d'obtenir des fonds sur les marchés mondiaux;
- ✓ établit la Facilité canadienne des assureurs-vie pour garantir les emprunts de gros à terme des assureurs-vie, sur le modèle de la Facilité canadienne d'assurance aux prêteurs;
- ✓ facilite, au besoin, l'octroi de liquidités exceptionnelles aux institutions financières, par l'entremise de la Banque du Canada, en modernisant les pouvoirs de la Banque établis dans le budget de 2008;
- ✓ ajoute une obligation à échéance de 10 ans au Programme d'obligations hypothécaires du Canada afin de réunir des fonds supplémentaires qui pourront être mis à la disposition des institutions financières.



Renforcer le système financier canadien

Pour renforcer davantage notre système financier, le budget de 2009 :

- ✓ accroît les pouvoirs du ministre des Finances pour ce qui est de promouvoir la stabilité financière et de préserver l'efficacité et le bon fonctionnement des marchés;
- ✓ procure une plus grande marge de manœuvre à la Société d'assurance-dépôts du Canada pour qu'elle renforce sa capacité de préserver la stabilité financière au Canada;
- ✓ autorise au besoin le gouvernement à injecter des capitaux dans les institutions financières fédérales pour appuyer la stabilité financière.

Un nouvel organisme canadien de réglementation des valeurs mobilières

Les Canadiens requièrent et méritent un système plus efficace et rationalisé de réglementation des valeurs mobilières qui renforce la stabilité financière, améliore l'observation, protège les investisseurs et assure une meilleure reddition de comptes. À cette fin, le gouvernement :

- ✓ collabore avec les partenaires intéressés pour mettre sur pied un organisme canadien de réglementation des valeurs mobilières qui respecte les compétences constitutionnelles ainsi que l'expertise et les intérêts régionaux.

Mesures visant à aider les consommateurs de produits financiers

Le gouvernement vient en aide aux consommateurs de produits financiers. À cette fin, il :

- ✓ rehausse la divulgation de renseignements et améliorera les pratiques commerciales à l'égard des cartes de crédit émises par les institutions financières fédérales;
- ✓ met sur pied un groupe de travail indépendant pour formuler des recommandations sur une stratégie nationale cohérente en matière de connaissances financières de base;
- ✓ met en œuvre des mesures pour rendre l'assurance hypothécaire plus transparente, plus facile à comprendre et plus abordable.



Régimes de retraite privés sous réglementation fédérale

Afin de traiter des enjeux qu'éprouvent les régimes de retraite privés sous réglementation fédérale, le gouvernement :

- ✓ appuie le Bureau du surintendant des institutions financières pour qu'il prenne des mesures adaptées qui s'ajouteront aux mesures provisoires d'allègement de la capitalisation du déficit de solvabilité proposées dans l'*Énoncé économique et financier* de novembre 2008;
- ✓ tient des consultations sur le cadre législatif et réglementaire des régimes de retraite sous réglementation fédérale dans le but d'y apporter des améliorations permanentes avant la fin de 2009.

Mesures pour aider les Canadiens et stimuler les dépenses

Améliorer les prestations pour les travailleurs canadiens

Afin d'aider les travailleurs canadiens touchés par le ralentissement de l'économie mondiale, le budget de 2009 :

- ✓ prolonge tous les droits à prestations d'assurance-emploi (AE) régulières de cinq semaines pendant deux ans et fait passer de 45 à 50 semaines la durée maximale des prestations;
- ✓ prévoit 500 millions de dollars sur deux ans afin de prolonger les prestations d'assurance-emploi pour les Canadiens qui suivent une formation de longue durée, ce dont profiteront jusqu'à 10 000 travailleurs;
- ✓ prolonge de 14 semaines la durée des accords de travail partagé, jusqu'à un maximum de 52 semaines, afin qu'un plus grand nombre de Canadiens puissent continuer à travailler;
- ✓ bonifie le Programme de protection des salariés pour qu'il couvre les indemnités de départ et de cessation d'emploi qui ne sont pas payées aux travailleurs admissibles par un employeur en faillite;
- ✓ consulte les Canadiens et formule des options pour faire en sorte que les travailleurs autonomes canadiens aient accès aux prestations parentales et de maternité de l'assurance-emploi.



Élargir l'accès à la formation

Pour multiplier et améliorer les possibilités qui s'offrent aux travailleurs canadiens grâce au développement des compétences, le budget de 2009 :

- ✓ augmente de 1 milliard de dollars sur deux ans le financement de la formation dans le cadre de l'assurance-emploi;
- ✓ consacre 500 millions de dollars sur deux ans à un fonds de transition et de formation stratégique pour répondre aux besoins particuliers de personnes qui ne sont pas admissibles à la formation dans le cadre de l'assurance-emploi, comme les travailleurs autonomes ou les personnes qui sont absentes depuis longtemps du marché du travail;
- ✓ prévoit 55 millions de dollars sur deux ans pour aider les jeunes Canadiens à obtenir un emploi d'été;
- ✓ vient en aide aux travailleurs âgés et à leurs familles en consacrant 60 millions de dollars de plus sur trois ans à l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés, dont la portée est élargie aux travailleurs des petites villes;
- ✓ aide à combler des pénuries de main-d'œuvre qualifiée en octroyant 40 millions de dollars par année pour créer la subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti de 2 000 \$;
- ✓ prévoit 50 millions de dollars sur deux ans pour élaborer un cadre d'action national pour la reconnaissance des titres de compétences étrangers en partenariat avec les provinces et les territoires;
- ✓ investit 100 millions de dollars de plus sur trois ans dans le Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones (PCEA), ce qui devrait aider à créer 6 000 emplois pour les Canadiens autochtones;
- ✓ investit 75 millions de dollars dans le Fonds d'investissement stratégique pour les compétences et la formation des Autochtones, d'une durée de deux ans.



Geler les taux de cotisation d'assurance-emploi

- ✓ Gèle les taux de cotisation d'assurance-emploi à 1,73 \$ par tranche de 100 \$ pour 2009 et 2010, ce qui est leur plus bas niveau depuis 1982; cette mesure stimulera l'économie à hauteur de 4,5 milliards de dollars par rapport à ce qui aurait été le cas si les cotisations avaient augmenté jusqu'au taux d'équilibre.

Poursuivre le développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée

Afin d'ajouter aux investissements antérieurs dans le savoir, le budget de 2009 :

- ✓ prévoit 87,5 millions de dollars de plus sur trois ans pour élargir temporairement le Programme des bourses d'études supérieures du Canada;
- ✓ consacre 3,5 millions de dollars de plus sur deux ans afin d'offrir 600 stages d'études supérieures additionnels dans le cadre du Programme de stages en recherche-développement industrielle instauré dans le budget de 2007.

Renforcer les partenariats avec les Canadiens autochtones

Poursuivant sur la lancée des budgets précédents afin d'investir dans de nouveaux partenariats pour la prestation de services critiques, le budget de 2009 :

- ✓ engage 305 millions de dollars au cours des deux prochaines années pour améliorer la santé des membres des Premières nations et des Inuits;
- ✓ prévoit 20 millions de dollars au cours des deux prochaines années pour prolonger les partenariats avec les provinces afin d'améliorer davantage les services destinés aux enfants et aux familles dans les réserves.



Allègements fiscaux pour les Canadiens

Le budget de 2009 prévoit des réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers totalisant 20 milliards de dollars pour 2008-2009 et les cinq exercices suivants. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2009, le budget :

- ✓ hausse le montant personnel de base et les limites supérieures de deux fourchettes d'imposition du revenu des particuliers, de 7,5 % par rapport à leur niveau de 2008, ce qui permettra aux Canadiens de gagner un revenu plus élevé avant de payer l'impôt fédéral sur le revenu ou d'être assujetti à un taux d'imposition plus élevé;
- ✓ augmente les niveaux à partir desquels le supplément de la Prestation nationale pour enfants destiné aux familles à faible revenu et la Prestation fiscale canadienne pour enfants commencent à diminuer, ce qui procure aux familles ayant deux enfants des prestations pouvant atteindre 436 \$;
- ✓ double l'allègement fiscal procuré par la Prestation fiscale pour le revenu gagné afin d'encourager les Canadiens à faible revenu à trouver un emploi et à le conserver;
- ✓ procure aux aînés à revenu faible ou moyen des économies d'impôt pouvant atteindre 150 \$ par année grâce à l'augmentation de 1 000 \$ du montant du crédit en raison de l'âge.

Le gouvernement propose de consacrer jusqu'à 7,8 milliards de dollars en allègements fiscaux et en financement, afin de stimuler le secteur du logement et d'améliorer la situation du logement partout au Canada.



Mesures pour stimuler la construction domiciliaire

Aide à l'accès à la propriété et au secteur du logement

Le budget de 2009 :

- ✓ met en œuvre un crédit d'impôt temporaire pour la rénovation domiciliaire, qui accordera jusqu'à 1 350 \$ d'allégement fiscal, réduira le coût des rénovations domiciliaires pour quelque 4,6 millions de ménages canadiens et stimulera l'activité économique;
- ✓ consacre 300 millions de dollars de plus sur deux ans au programme écoÉNERGIE Rénovation afin d'appuyer la rénovation de quelque 200 000 maisons de plus;
- ✓ permet aux acheteurs d'une première habitation de puiser davantage dans leurs régime enregistré d'épargne-retraite aux fins de l'achat ou de la construction d'une habitation, en faisant passer de 20 000 \$ à 25 000 \$ la limite maximale de retrait dans le cadre du Régime d'accession à la propriété;
- ✓ vient en aide aux acheteurs d'une première habitation en leur accordant jusqu'à 750 \$ d'allégement fiscal lors de leur achat.

Investissement dans le logement pour les Canadiens

Le logement social procure à de nombreux Canadiens un logement de qualité à un prix abordable. Le budget de 2009 :

- ✓ prévoit un investissement fédéral ponctuel de 1 milliard de dollars sur deux ans afin de rénover jusqu'à 200 000 logements sociaux et d'en accroître l'efficacité énergétique, sur la base du partage égal des coûts avec les provinces;
- ✓ consacre 400 millions de dollars sur deux ans à la construction de logements sociaux pour les aînés à faible revenu;
- ✓ investit 75 millions de dollars sur deux ans pour la construction de logements sociaux destinés aux personnes handicapées;
- ✓ accorde 400 millions de dollars sur deux ans pour de nouveaux projets de logements sociaux et la remise en état des logements sociaux existants sur les réserves des Premières nations;
- ✓ consacre 200 millions de dollars de plus sur deux ans au logement social dans le Nord.



Aider les municipalités à renforcer leurs collectivités

Afin d'aider les administrations locales à combler leurs besoins, le budget de 2009 :

- ✓ offre aux municipalités jusqu'à 2 milliards de dollars sur deux ans en prêts directs à faible coût pour financer des améliorations de l'infrastructure liée au logement comme les égouts, les systèmes d'aqueduc et les projets de revitalisation des quartiers. De plus, les municipalités auront accès à une quantité substantielle de nouveaux fonds dans le cadre de projets d'infrastructure provinciaux territoriaux et municipaux.

Mesures immédiates pour l'infrastructure

Le budget de 2009 prévoit l'accélération et l'expansion de récents investissements fédéraux historiques dans l'infrastructure, en injectant près de 12 milliards de dollars sur deux ans en guise de financement aux fins de stimulation des projets d'infrastructure.

Investir dans les infrastructures provinciales, territoriales et municipales

Dans le prolongement d'engagements antérieurs en matière d'infrastructure, le budget de 2009 investit dans une infrastructure plus moderne et plus écologique. Ainsi, il :

- ✓ établit un fonds de stimulation de l'infrastructure doté de 4 milliards de dollars sur deux ans pour financer la remise en état d'infrastructures;
- ✓ accorde 1 milliard de dollars sur cinq ans à un fonds pour l'infrastructure verte qui appuiera des projets dans des domaines tels que l'énergie durable;
- ✓ accorde 500 millions de dollars sur deux ans au titre de la construction et de la rénovation des installations de loisirs communautaires au Canada;
- ✓ accélère, jusqu'à 1 milliard de dollars sur deux ans, les paiements effectués dans le cadre de l'initiative de Financement de base pour les provinces et les territoires, afin de mettre en œuvre plus rapidement des projets d'infrastructure prêts à démarrer;



- ✓ fournit jusqu'à 500 millions de dollars au cours des deux prochaines années au titre de projets d'infrastructure dans de petites collectivités.

Investir dans les infrastructures des Premières nations

Pour soutenir les investissements dans les infrastructures des Premières nations, le budget de 2009 :

- ✓ prévoit 515 millions de dollars sur deux ans pour les projets prêts à démarrer des Premières nations dans trois secteurs prioritaires : les écoles, l'eau et les services communautaires essentiels.

Investir dans l'infrastructure du savoir

Pour faire progresser l'avantage du savoir du Canada, le gouvernement :

- ✓ consacre jusqu'à 2 milliards de dollars en vue de procéder à des réparations, des rénovations et des agrandissements dans les installations des établissements postsecondaires;
- ✓ fournit 750 millions de dollars pour une infrastructure de recherche de pointe par l'entremise de la Fondation canadienne pour l'innovation;
- ✓ accorde 50 millions de dollars à l'Institut d'informatique quantique de Waterloo, en Ontario, pour la construction d'une nouvelle installation de recherche de calibre mondial;
- ✓ attribue 87 millions de dollars au cours des deux prochaines années pour l'entretien ou la modernisation des installations essentielles de recherche dans l'Arctique;
- ✓ prévoit 250 millions de dollars sur deux ans pour effectuer des travaux d'entretien des laboratoires fédéraux qui avaient été reportés;
- ✓ fournit 500 millions de dollars à l'Inforoute Santé du Canada pour favoriser une plus grande utilisation des dossiers de santé électroniques;
- ✓ accorde 225 millions de dollars sur trois ans pour concevoir et mettre en œuvre une stratégie visant à élargir l'accès aux services à large bande dans les collectivités non desservies.



Investir dans les projets fédéraux d'infrastructure

Pour bâtir et renouveler l'infrastructure publique fédérale, le budget de 2009 :

- ✓ bonifie de 407 millions de dollars les fonds accordés à Via Rail Canada pour appuyer les améliorations aux services ferroviaires voyageurs, notamment l'accroissement de la fréquence ainsi que l'amélioration de la ponctualité et de la vitesse, particulièrement dans le corridor Montréal-Ottawa-Toronto;
- ✓ investit 7,9 millions de dollars dans de nouveaux projets d'immobilisations de deux chemins de fer de Premières nations, soit Keewatin Railway Company au Manitoba et Transport Ferroviaire Tshiuetin Inc. au Québec et au Labrador;
- ✓ accorde 72 millions de dollars sur cinq ans pour améliorer la sécurité ferroviaire;
- ✓ fournit 130 millions de dollars à Parcs Canada pour élargir à quatre voies un tronçon de la route Transcanadienne qui traverse le parc national de Banff;
- ✓ verse 212 millions de dollars pour la réfection du pont Champlain à Montréal, le pont le plus achalandé au Canada;
- ✓ accorde jusqu'à 14,5 millions de dollars pour les ponts situés à deux des passages frontaliers les plus achalandés entre le Canada et les États Unis, soit le pont Blue Water à Sarnia et le Peace Bridge à Fort Erie;
- ✓ réserve jusqu'à 42 millions de dollars pour d'autres ponts fédéraux nécessitant des travaux de réfection;
- ✓ consacre jusqu'à 217 millions de dollars pour accélérer la construction du port de Pangnirtung, au Nunavut, et réparer les ports pour petits bateaux dans l'ensemble du Canada;
- ✓ attribue 323 millions de dollars sur deux ans pour rénover des immeubles fédéraux;
- ✓ prévoit un montant de 20 millions de dollars par année pendant deux ans en vue d'améliorer l'accès des personnes handicapées aux immeubles fédéraux;
- ✓ s'engage à verser 2 millions de dollars pour l'établissement d'un plan d'avenir pour le Manège militaire de Québec, qui a été détruit par un incendie en 2008;



- ✓ accorde 80 millions de dollars de plus au cours des deux prochaines années aux fins de gestion et d'évaluation des sites contaminés fédéraux, ce qui facilitera les travaux d'assainissement totalisant 165 millions sur deux ans;
- ✓ fournit des fonds qui permettront de moderniser et d'agrandir les installations de services frontaliers de Prescott, en Ontario, et de Huntingdon, de Kingsgate et de l'autoroute du Pacifique en Colombie-Britannique;
- ✓ investit dans l'élaboration de plans de sûreté aérienne, dans l'amélioration des activités de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien et dans la mise en place d'un nouveau système d'évaluation des voyageurs et d'un nouveau programme visant la sûreté du fret aérien.

Mesures pour soutenir les entreprises et les collectivités

Allègement fiscal et tarifaire pour stimuler les investissements des entreprises

Pour préparer la relance à long terme de l'économie canadienne, le budget de 2009 prévoit des mesures importantes. Il :

- ✓ propose une déduction pour amortissement (DPA) temporaire de 100 % pour les ordinateurs acquis après le 27 janvier 2009 et avant le 1^{er} février 2011;
- ✓ prolonge l'application temporaire de la déduction pour amortissement accéléré au taux de 50 %, selon la méthode de l'amortissement linéaire, pour les investissements en machines et en matériel de fabrication ou de transformation effectués en 2010 et en 2011;
- ✓ abroge les contraintes de déductibilité de l'intérêt prévues au paragraphe 18.2 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, compte tenu de la situation financière mondiale actuelle;
- ✓ procure des économies de 440 millions de dollars à l'industrie canadienne au cours des cinq prochaines années en éliminant de façon permanente les tarifs sur un éventail de machines et de matériel.



Compétitivité sectorielle

Pour offrir un important soutien à court terme à des secteurs clés, le budget de 2009 :

- ✓ fournit 170 millions de dollars sur deux ans afin d'assurer un secteur forestier plus concurrentiel et durable;
- ✓ soutient les agriculteurs en mettant de l'avant un programme de flexibilité en agriculture de 500 millions de dollars qui permettra au secteur de s'adapter aux pressions et d'accroître sa compétitivité;
- ✓ investit 50 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour renforcer la capacité des abattoirs au pays;
- ✓ modifie la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative*, pour aider les nouveaux agriculteurs à avoir accès au crédit, appuyer les transferts intergénérationnels d'exploitations agricoles et modifier les critères d'admissibilité des coopératives agricoles;
- ✓ fournit aux chantiers navals 175 millions de dollars pour l'acquisition de 98 nouveaux navires à l'intention de la Garde côtière ainsi que pour des travaux de modernisation et des travaux destinés à prolonger la durée de vie de 40 navires vieillissants;
- ✓ accorde des prêts remboursables à court terme au secteur de l'automobile, en collaboration avec les gouvernements de l'Ontario et des États-Unis;
- ✓ accorde 110 millions de dollars sur trois ans à l'Agence spatiale canadienne à l'appui du développement d'applications de robotique avancée et d'autres technologies spatiales;
- ✓ prévoit un financement ciblé de 60 millions de dollars sur deux ans afin de soutenir le paiement des coûts liés à l'infrastructure d'établissements culturels et patrimoniaux dans les collectivités, tels que des théâtres, de petits musées et des bibliothèques;
- ✓ fournit un montant additionnel de 20 millions de dollars au cours des deux prochaines années et de 13 millions par année par la suite au Programme national de formation dans le secteur des arts;



- ✓ octroie 30 millions de dollars au cours des deux prochaines années afin de maintenir l'accès aux magazines canadiens et aux journaux locaux;
- ✓ prévoit un financement de 28,6 millions de dollars, sur les deux prochaines années, destiné au Fonds des nouveaux médias du Canada, et de 14,3 millions par année par la suite;
- ✓ accorde au Fonds canadien de télévision un financement de 200 millions de dollars sur les deux prochaines années;
- ✓ verse 40 millions de dollars sur deux ans à la Commission canadienne du tourisme pour appuyer la tenue d'activités de promotion, comme celles visant les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver;
- ✓ fournit 12 millions de dollars par année en 2011-2012 et en 2012-2013 au titre de l'infrastructure pour appuyer la promotion des croisières internationales sur le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saguenay;
- ✓ prévoit 100 millions de dollars sur deux ans pour appuyer des festivals de renom ou d'autres manifestations culturelles qui favorisent le tourisme;
- ✓ soutient les parcs du Canada en prévoyant 75 millions de dollars sur deux ans pour des améliorations aux installations de Parcs Canada destinées aux visiteurs, comme les terrains de camping et les centres d'information;
- ✓ affecte 75 millions de dollars de plus à Parcs Canada pour des travaux de mise en valeur de lieux historiques nationaux, dont différents sites reliés au 200^e anniversaire de la Guerre de 1812.

Un environnement plus durable

Pour assurer un environnement plus sain, le budget de 2009 :

- ✓ instaure un nouveau fonds pour l'énergie propre qui appuie les projets de recherche, de développement et démonstration sur l'énergie propre, notamment le captage et le stockage du carbone;
- ✓ affecte 10 millions de dollars en 2009-2010 à l'amélioration des rapports annuels du gouvernement sur des indicateurs environnementaux clés, comme la qualité de l'air, la qualité de l'eau et les émissions de gaz à effet de serre;



- ✓ renforce l'avantage nucléaire du Canada en accordant 351 millions de dollars à Énergie atomique du Canada limitée pour ses activités, notamment la mise au point du réacteur CANDU avancé, et pour assurer la sécurité et la fiabilité des activités des laboratoires de Chalk River.

Appuyer les petites entreprises

Les petites entreprises sont dynamiques et représentent une source de croissance économique et de création d'emplois. Pour appuyer leur essor, le budget de 2009 :

- ✓ fait passer de 400 000 \$ à 500 000 \$, à compter du 1^{er} janvier 2009, le montant des revenus admissible au taux d'imposition fédéral des petites entreprises réduit à 11 %;
- ✓ assure un meilleur accès au crédit pour les petites entreprises en proposant des modifications au Programme de financement des petites entreprises du Canada et aux activités de la Banque de développement du Canada;
- ✓ fournit 30 millions de dollars sur deux ans au Réseau Entreprises Canada et 10 millions à la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs;
- ✓ accorde 200 millions de dollars sur deux ans au Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada pour permettre l'expansion temporaire de ses initiatives visant les petites et moyennes entreprises.

Aider toutes les régions à prospérer

Pour soutenir la diversification économique partout au Canada, le budget de 2009 :

- ✓ affecte plus de 1 milliard de dollars sur cinq ans afin de mettre sur pied une agence de développement du Sud de l'Ontario en vue d'aider les travailleurs, les collectivités et les entreprises de cette région;
- ✓ accorde 1 milliard de dollars sur deux ans à un fonds d'adaptation des collectivités pour atténuer l'incidence à court terme du processus de restructuration sur les collectivités; ce fonds appuiera les collectivités de toutes les régions et sera accessible par l'entremise des agences de développement régionales;



- ✓ renforce le soutien à l'activité économique dans le Nord en affectant 50 millions de dollars sur cinq ans afin de mettre sur pied une nouvelle agence régionale de développement économique pour le Nord et en fournissant 90 millions sur cinq ans pour le renouvellement du programme Investissements stratégiques dans le développement économique du Nord;
- ✓ octroie des fonds totalisant 37,6 millions de dollars pour effectuer des évaluations environnementales, coordonner les activités de réglementation, mener des travaux scientifiques et consulter les Autochtones au sujet du Projet gazier Mackenzie;
- ✓ prolonge d'une année le crédit d'impôt pour exploration minière, un crédit temporaire de 15 % qui aide les sociétés à mobiliser des capitaux pour des activités d'exploration minière.

Perspectives financières

- ✓ La détérioration des perspectives économiques a entraîné une baisse importante des revenus projetés, surtout en 2009-2010 et en 2010-2011.
- ✓ Les projections du budget se fondent sur la moyenne des prévisions économiques du secteur privé. Toutefois, en raison des incertitudes entourant l'économie mondiale, le gouvernement ajoute à ces prévisions un rajustement explicite en fonction des risques. Ce rajustement équivaut à une réduction du solde budgétaire de 0,8 milliard de dollars en 2008-2009, de 4,5 milliards en 2009-2010 et en 2010-2011, de 3 milliards en 2011-2012, de 1,5 milliard en 2012-2013 et de 0,8 milliard en 2013-2014.
- ✓ Après ce rajustement pour le risque et avant de prendre en compte l'incidence des mesures proposées dans le présent budget, le gouvernement prévoit un léger excédent en 2008-2009, puis des déficits de 15,7 milliards en 2009-2010, de 14,3 milliards en 2010-2011, de 8,3 milliards en 2011-2012 et de 2,3 milliards en 2012-2013, et un excédent de 5,5 milliards en 2013-2014.



- ✓ Après avoir tenu compte du coût des mesures proposées dans le budget de 2009 pour soutenir l'économie, le gouvernement prévoit des déficits de 1,1 milliard de dollars en 2008-2009, de 33,7 milliards en 2009-2010, de 29,8 milliards en 2010-2011, de 13,0 milliards en 2011-2012 et de 7,3 milliards en 2012-2013, et un excédent de 0,7 milliard en 2013-2014.
- ✓ Le gouvernement a conçu son Plan d'action économique de sorte que les nouvelles dépenses soient concentrées en 2009-2010 et en 2010-2011, période où l'économie devrait être faible. Selon les projections, la situation financière du gouvernement devrait s'améliorer rapidement à compter de 2011-2012, sous l'effet de l'expiration des mesures temporaires de stimulation et de la reprise économique. Le budget devrait afficher un léger excédent d'ici 2013-2014.
- ✓ Les dépenses de programmes devraient progresser jusqu'en 2010-2011, par suite des mesures annoncées dans le présent budget. À moyen terme, les dépenses en pourcentage du PIB devraient se rapprocher du niveau enregistré en 2007-2008. Le gouvernement est résolu à ce que les dépenses demeurent ciblées et disciplinées.
- ✓ Le ratio de la dette au PIB devrait passer de 28,6 % en 2008-2009 à 32,1 % en 2010-2011, à cause des déficits projetés. Le ratio devrait être en deçà du niveau de 2008-2009 d'ici 2013-2014.
- ✓ Le ratio de la dette nette au PIB du Canada demeurera inférieur à celui des autres pays du G7 au cours de l'horizon de prévision.
- ✓ La priorité du gouvernement est de soutenir l'économie. Le gouvernement utilisera les surplus futurs d'abord pour rembourser les déficits attendus au cours des quatre prochaines années.



Tableau 1

État sommaire des opérations

	Réal		Projection				
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
	(G\$)						
Revenus budgétaires	242,4	236,4	224,9	239,9	259,4	276,4	294,3
Charges de programmes	199,5	206,8	229,1	236,5	235,1	244,5	254,1
Frais de la dette publique	33,3	30,7	29,5	33,3	37,2	39,2	39,6
Total des charges	232,8	237,4	258,6	269,7	272,3	283,7	293,7
Solde budgétaire	9,6	-1,1	-33,7	-29,8	-13,0	-7,3	0,7
Dette fédérale	457,6	458,7	492,4	522,2	535,2	542,4	541,8
% du PIB							
Revenus budgétaires	15,8	14,7	14,4	14,7	15,0	15,0	15,2
Charges de programmes	13,0	12,9	14,7	14,5	13,6	13,3	13,1
Frais de la dette publique	2,2	1,9	1,9	2,0	2,1	2,1	2,0
Total des charges	15,2	14,8	16,6	16,6	15,7	15,4	15,2
Dette fédérale	29,8	28,6	31,6	32,1	30,9	29,5	28,0

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.



Tableau 2

Sommaire du Plan d'action économique

	2008-2009	2009-2010	2010-2011
		(M\$)	
Plan d'action économique			
Améliorer l'accès au financement et renforcer le système financier canadien		162	12
Mesures pour aider les Canadiens et stimuler les dépenses	695	5 880	6 945
Mesures pour stimuler la construction domiciliaire	530	3 865	1 395
Mesures immédiates pour l'infrastructure		5 727	5 055
Mesures pour soutenir les entreprises et les collectivités	12	2 372	2 121
Coût financier des diverses mesures¹	1 237	18 006	15 528
Plus :			
Dépenses en capital (ajustements en espèces)		697	685
Prêts			
Prêts au secteur de l'automobile (annonce faite en décembre 2008)		2 700	
Prêts aux municipalités pour l'infrastructure domiciliaire		1 000	1 000
Crédit d'impôt temporaire pour la rénovation domiciliaire		500	
Total des mesures de stimulation fédérales²		22 742	17 200
Total des mesures de stimulation (avec l'effet de levier)		29 298	22 316
En pourcentage du PIB			
Total des mesures de stimulations fédérales		1,5	1,1
Total des mesures de stimulation (avec l'effet de levier)		1,9	1,4

¹ Les coûts financiers n'incluent pas les autres mesures fiscales.

² Les mesures touchant les marchés financiers ne sont pas incluses dans les mesures de stimulation.

